

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 JANVIER 2024

Le samedi 13 janvier 2024, à 15 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis chez madame Nicole SIFFERMANN à Eguisheim.

- Sont présents :
Mmes BACH Colette, DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, JANTEL Estelle, SIFFERMANN Nicole et STOEHR Andrée
Mrs BACH Michel, KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard et STOEHR Jean
- Sont excusés :
Mme GEMBERLE Yolande
M. STAUDER Jean-Marie

Andrée STOEHR souhaite la bonne année aux membres présents.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 SEPTEMBRE 2023

Le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANTS ET A RENOUVELER EN 2024

Le tiers sortant est composé de :

- Mmes GEMBERLE Yolande, STOEHR Andrée et SIFFERMANN Nicole
- M. KIRSCH Jean-Michel

Toutes ces personnes se représentent, Yolande GEMBERLE ayant donné sa réponse avant la réunion.

DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 6 avril à 15h30. Elle sera précédée d'un Conseil d'Administration qui aura lieu à 14h30.

PAGE DE L'ASSOCIATION A REFAIRE

Suite aux changements concernant la Maison n° 5, la page de présentation de l'Association doit être actualisée. Cette mise à jour sera effectuée par échange de mails, de manière à pouvoir valider la nouvelle version lors du Conseil d'Administration du mois d'avril.

Jean-Michel KIRSCH indique qu'il devrait proposer une première version durant la semaine du 22 janvier 2024.

COURRIER FAIT AUX PARRAINS DE L'EX MAISON N° 5

Le courrier a été envoyé aux parrains concernés le 15 décembre 2023 en leur demandant de répondre avant la fin de l'année.

A ce jour, 14 parrains ont répondu, tous positivement, correspondant à 12,5 enfants. Une dizaine de parrains n'ont pas encore répondu.

ENFANTS

Les enfants de l'ex Maison n° 5 ont été répartis dans les maisons n° 3 et n° 4 restantes de la manière suivante :

- 7 enfants dans la maison n° 4
- 6 enfants dans la maison n° 3

Nous parrainons également 95 enfants boursiers, dont 6 restent à parrainer. Nous avons 4 nouveaux parrains fermes en cours de traitement.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, comme les années précédentes, de donner 10 € à chacun des 13 enfants de l'ex maison n° 5 à l'occasion de la Fête du Têt.

NOUVELLES DU VIETNAM

L'ensemble du personnel de la maison n° 5 a retrouvé un emploi.

Monsieur MAN a été hospitalisé en automne 2023 durant 2 mois, dans 2 hôpitaux différents. Il quitte ses fonctions au sein du Centre de Protection des Enfants des Rues de Danang à la fin de l'année 2023 pour raison de santé et est remplacé par Tran Thi Hiên qui travaille avec lui depuis l'année 2003.

Un colis de 2,6 kilos de courrier a été expédié par avion le 22 novembre 2023. A ce jour, nous ne savons pas où il se trouve. Les dernières informations disponibles du suivi postal indiquent que le colis serait sorti du Vietnam le 26 novembre et y serait retourné le 28.

PRINCIPALES PREROGATIVES DE LA PRESIDENTE

Sur demande de la Présidente, Gérard LAHEURTE rappelle les droits et devoirs de la Présidente.

Il commence par rappeler qu'il ne peut en aucun cas y avoir de redistribution de bénéfices.

Les prérogatives de la Présidente dans le cadre d'une association loi 1901 sont :

- Signer les contrats de ventes ou d'achats au nom de l'Association
- Recruter ou licencier du personnel
- Décider de se séparer de certains membres du Conseil d'Administration si elle estime qu'ils ne remplissent pas correctement leurs fonctions
- Décider des dépenses à réaliser en collaboration avec les membres du Conseil d'Administration et gérer les notes en association avec le Trésorier
- Rédiger les rapports annuels (rapport moral, rapport annuel) et présider l'Assemblée Générale
- Effectuer les actes d'administration qui consistent à gérer l'Association et à la faire fonctionner

Sa responsabilité n'est engagée qu'en cas de fraude.

BILAN

Gérard LAHEURTE présente les comptes prévisionnels de l'Association à fin 2023.

Suite à la fermeture de la Maison n°5, les virements se trouvent impactés de moins de 3 000€ par trimestre depuis le 1^{er} juillet 2023. Le résultat prévisionnel estimé à un bénéfice d'environ 1 000€ tient compte de la globalité des recettes et dépenses liées à l'année 2023.

DIVERS

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Les manifestations suivantes sont actuellement prévues en 2024 :

- 9 mars : carnaval des enfants à Munster (crêpes)
- 23 mars : vente de gâteaux
- Courant avril : vente de fromages (livraison prévue le 29)
- 6 avril : Conseil d'Administration et Assemblée générale
- 22 juin : fête de la musique (Andrée ne sera pas disponible à cette date, Colette et Nicole indiquent qu'elles peuvent s'en occuper)
- 13 juillet : fête nationale : vente de lampions + crêpes
- 15 septembre : fête de la transhumance
- Courant octobre : fête des lanternes
- Décembre, à confirmer : marché de Noël de Munster
- Concert Dominique Rosenblatt et Jean Michel Nobs à confirmer
- Concert die Krainer's à confirmer

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures 45.

Fait à EGUISHHEIM, le 13 janvier 2024

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire Adjointe
Estelle JANTEL